

## Résultat de l'index égalité professionnelle 2024

Les résultats sont obtenus en application du décret n°2024-949 du 21 octobre 2024 fixant les modalités de calculs des indicateurs et sur la base des données recueillies dans le cadre du rapport social unique (RSU) 2023.

	Score CHR Données RSU 2023	Score maximum
<b>Indicateur 1</b> - écart global de rémunération entre les femmes et les hommes calculé à partir de la moyenne de rémunération des femmes comparée à celle des hommes pour les fonctionnaires à filière et catégorie hiérarchique équivalentes	39	40
<b>Indicateur 2</b> - écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes, pour les agents contractuels à catégorie hiérarchique équivalente	27	30
<b>Indicateur 3</b> - écart de taux de promotion de corps entre les femmes et les hommes	10	15
<b>Indicateur 4</b> - écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes	10	15
<b>Score final</b>	<b>86</b>	<b>100</b>